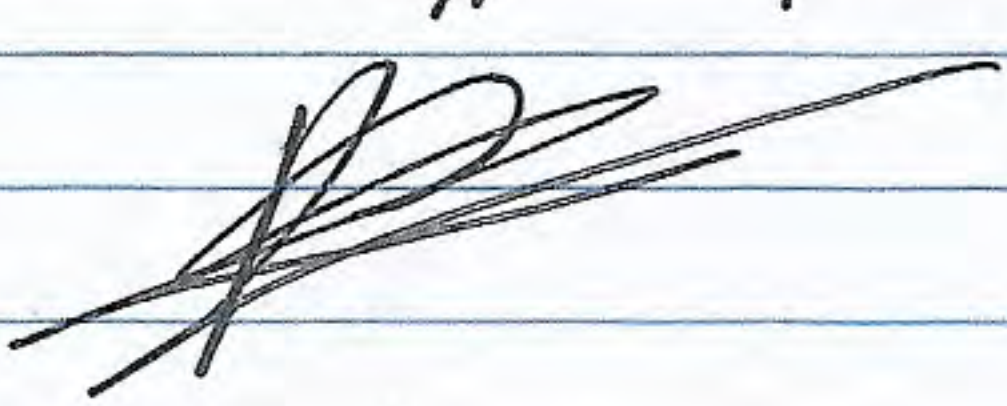


photovoltaïque du lieu-dit la Benne, et itérées, étant limitées par nos parcelles bordées avec la parcelle 185 du projet, les parcelles portant les n° 184 - 182 - 181.

Nous avons été correctement informés du projet. Notre souci est de savoir, si le chemin permettant l'accès à nos parcelles sera toujours utilisable, car sinon nous ne pourrions plus y aller. Je précise que le chemin actuel est bordé de murs en pierres sèches, ce qui atteste que cette voie est étroite comme depuis des siècles anciennes. Sachant que nos utilités utilisent actuellement le chemin créé par M. LAMOUREUX pour accéder à sa carrière, nous demandons la possibilité de continuer à l'utiliser. Seul le site des carrières de Benne je ne me souviens pas avoir vu des vides de Tourterelles ou autre. Concernant les Alenets, il y en a des la plaine mais je ne me souviens pas en avoir vu sur le bout. On ne s'oppose pas à ce projet.

 H. Mest

Monsieur BERGOUIGNOUX Pierre, "maison neuve" à St Nédard de Prèges 46
Je souhaiterais des informations par rapport à la surface injectée et au projet lui-même. Je suis riverain par mes terrains agricoles de la zone du projet. Je suis correctement informé du projet.

Ce qui m'intéresse c'est de savoir le défrichage pour le photovoltaïque et est dommage de couper des arbres, seraient-ils utiles pour installer des panneaux. Je les préfère dans un site sur le terrain naturel. On peut les installer sur les toitures et les parkings.

A l'Ouest du projet de la course de Benne, à savoir sur la commune de St Nédard de Prèges, vous pouvez observer plusieurs chemins tracés sur le plan du cadastre, qui sont proches de se rejoindre en limite de commune, et puis plus loin sur la Course de Benne. On observe également au Sud un chemin qui s'arrête en limite de commune à hauteur de la Course de Benne. Je ne pose la question de savoir pourquoi ce chemin n'est pas tracé sur la course de Benne, ce qui apparaîtrait normal que ces bouts de chemin se rejoignent, traversent la Course et se rejoignent.